



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E141942

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2026

ÉDITÉ LE 19/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/2014

Forme juridique : EURL

DEPUIS LE 31/07/2024

Capital : 2 000

Raison sociale : GAUBICHER DAMIEN

11 RUE DE LA FONTAINE
56430 MAURON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VANNES 802 934 430 RCS

Téléphone : 06 60 52 32 39

Fax :

Siret : 802 934 430 00017

Portable : 06 60 52 32 39

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 5408888

E-mail : damien.gaubicher@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

GROUPAMA 062024304004

GAUBICHER DAMIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 062024304004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	09/10/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	12/11/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	12/09/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	12/11/2025
o Poêle ou insert bois	12/11/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	09/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/10/2025
o Ventilation mécanique	22/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.